

SEANCE DU 2 DECEMBRE 2025 à 18H30

Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 26 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 23 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

18 présents	Christophe Reynier-Duval Christelle Aubertin Béatrice Réhor Mariel Martin Romain Espinosa Jean-Antoine Espinosa Viviane Bécart	Christine Rieu Florian Ricou Mélanie Tricot Sylvie Gourdon Julien Dufay Maeva Aubertin Michèle Bugnet	Michel Légerot Danielle Lopez Nathalie Runser Jean Benat
1 procuration	Ghislaine Eynard a donné pouvoir à Christelle Aubertin		
4 absents	Laure Barnini Jennifer Bremond	Richard Giner Anne-Laure d'Alauzier	
Secrétaire de séance	Christelle AUBERTIN		
Délibération	02.12.22		
Objet :	Présentation du rapport annuel du délégataire (RAD) du service d'assainissement collectif d'eaux usées - exercice 2024		
Rapporteur	Viviane Becart		
N° Acte	8.8		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L.2224-5, D.2224-1 et suivants

Vu le Code de l'environnement ;

Considérant que le Code général des collectivités territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel par le délégataire, présentant les chiffres du service public d'assainissement collectif ;
Considérant que ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération ;
Considérant qu'un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ;

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le conseil municipal décide :

- De prendre acte de la présentation du rapport annuel du délégataire du service public d'assainissement collectif, transmis par la CCPOP pour l'exercice 2024.

Prise d'acte du dossier

Ainsi délibéré en sa séance le jour,
le mois et l'an que dessus.

Pour extrait conforme
Caderousse le 3 décembre 2025
Le maire, Christophe REYNIER-DUVAL
La secrétaire de séance, Christelle AUBERTIN

